



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Liban

Question écrite n° 61336

Texte de la question

M. Guy Delcourt appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation des réfugiés syriens au Liban. A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2014, plusieurs rapports émanant d'institutions internationales et d'organismes humanitaires font état des besoins humanitaires actuels des réfugiés de Syrie au Liban et de la saturation des capacités d'accueil du Liban face à cette arrivée massive de réfugiés. Avec plus d'un million de réfugiés enregistrés ou en attente d'enregistrement, le Liban est le pays qui accueille le plus de réfugiés syriens, au point où un habitant sur quatre est désormais un réfugié, ce qui engendre de multiples conséquences économiques, sociales ou politiques pour les Libanais. Le Liban et les autres pays voisins de la Syrie ne peuvent continuer à supporter à eux seuls le poids de cette crise et sont donc dans l'attente d'une mobilisation pleine et entière de la communauté internationale tant pour des mesures de soutien d'urgence que pour des actions de développement pérennes visant à améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble des personnes affectées par ce conflit et cette crise. Il lui demande donc les intentions et actions du Gouvernement français en faveur de ces réfugiés mais aussi des citoyens libanais, sur les modalités d'accompagnement et de prise en charge envisageables ou à développer.

Texte de la réponse

La France est profondément attachée à la préservation de la stabilité du Liban, de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité. Elle l'encourage à ce titre à poursuivre sa politique de dissociation d'avec la crise syrienne. Mesurant pleinement la précarité de la situation des réfugiés syriens au Liban et consciente de l'impact de leur présence dans le pays, la France met tout en oeuvre pour aider le Liban à faire face aux défis qu'impliquent l'accueil de plus d'un million de réfugiés syriens représentant plus du quart de la population libanaise. C'est ainsi qu'à l'initiative de la France a été créé, sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, le Groupe international de soutien au Liban (GIS) qui concentre ses efforts sur les volets macro-économique, de sécurité et d'aide à l'accueil des réfugiés. Le Président de la République l'a réuni le 5 mars dernier à l'Elysée pour inciter ses membres à se mobiliser. En contribuant à hauteur de 7 M€ au Fonds fiduciaire pour le Liban mis en place par la Banque mondiale et en soutenant à hauteur de 11,6M€ les activités des agences onusiennes et des ONG sur place pour alléger l'impact de l'accueil des réfugiés syriens, la France prend toute sa part à l'activité de ce groupe. Par ailleurs, en réponse à l'appel lancé par le HCR, la France s'est engagée à accueillir 500 réfugiés syriens particulièrement vulnérables au titre de la réinstallation et de l'admission humanitaire en 2014. Ayant entendu le nouvel appel du HCR à renforcer l'effort de solidarité, la France accueillera 500 réfugiés syriens supplémentaires, établis notamment au Liban, au titre de la réinstallation et de l'admission humanitaire en 2015.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61336

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6069

Réponse publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6648